

À la découverte des droits

DE L'ENFANT
au musée !



MUSÉE
CARNAVALET
**HISTOIRE
DE PARIS**

PARIS
**MU
SÉES**

ÉDITO

Cette année 2024 marque le centenaire des droits de l'enfant qui a démarré par le vote par la Société des Nations, le 26 septembre 1924, de la Déclaration de Genève sur les droits de l'enfant. Ce texte

fondateur que nous devons à l'engagement d'une femme remarquable, Eglantyne Jebb – qui s'est mobilisée pour la protection des enfants victimes de la Première Guerre mondiale – affirme pour

la première fois que les enfants ont des droits fondamentaux. En 1989, suite aux ravages de la Seconde Guerre mondiale et de la Shoah, l'Organisation des Nations Unies vote à l'unanimité des pays membres la Convention internationale des droits de l'enfant que tous les pays du monde (à l'exception des États-Unis) ont ratifié, s'engageant ainsi à la faire appliquer dans leur pays.

Cette Convention a permis d'immenses avancées pour le respect et la protection des enfants, mais l'actualité

nous montre chaque jour que beaucoup reste à faire pour faire connaître les droits des enfants et les faire respecter partout dans le monde.

C'est dans cet objectif que la Ville de Paris a créé la Mission Droits de l'Enfant. Elle a pour objectif de sensibiliser tous les enfants parisiens à leurs droits fondamentaux contenus dans la Convention internationale des droits de l'enfant.

Depuis sa création en 2020, la Mission Droits de l'Enfant a sensibilisé plus de 23 000 enfants parisiens à leurs droits, dans nos établissements scolaires et foyers de l'Aide sociale à l'enfance, participant ainsi à notre volonté de développer une culture des droits de l'enfant.

Il est important que la culture, qui est au cœur de la société et accompagne les mouvements de transformation sociale, puisse prendre toute sa part à cet engagement. La familiarité avec les artistes et leurs œuvres participe à la formation citoyenne

“Depuis sa création en 2020, la Mission Droits de l'Enfant a sensibilisé plus de 23 000 enfants parisiens à leurs droits.”

des enfants autant qu'à leur épanouissement et à leur émancipation. La culture, élément de cohésion et de partage, crée des communs à même de renforcer notre capacité à faire société ensemble.

C'est pourquoi la Ville de Paris, reconnue Ville amie des enfants par l'UNICEF, s'est associée à Paris Musées et au Musée Carnavalet – Histoire de Paris pour organiser un événement au musée dédié aux enfants, autour des droits de l'enfant. Les petites Parisiennes et les petits Parisiens pourront ainsi découvrir leurs droits

fondamentaux au travers des œuvres de ce musée emblématique consacré à l'Histoire de Paris, grâce à un parcours ludique, retracé dans ce livret, et construit par les équipes du musée Carnavalet et la Mission Droits de l'enfant. Nous tenons à les en remercier chaleureusement.

Nous souhaitons à tous nos jeunes visiteurs et à leurs parents une excellente visite!



Dominique Versini,
Adjointe à la Maire de Paris
chargée des droits de l'enfant
et de la protection de l'enfance

Carine Rolland,
Adjointe à la Maire de Paris
en charge de la culture
et de la ville du quart d'heure



Envie de toucher ?

Au musée Carnavalet plusieurs salles vous proposent des dispositifs à toucher, à écouter ou encore des tables avec des puzzles ou des éléments à manipuler. Alors, n'hésitez pas à les explorer, en complément des activités proposées par ce livret!



A hauteur d'enfant !

10% des œuvres du musée Carnavalet sont accrochées à hauteur d'enfant. On les reconnaît à ce ballon rouge sur le cartel. Le texte s'adresse aux enfants et à leurs familles et est accompagné d'un dessin réalisé par un enfant.



Visitez léger

Des casiers sont disponibles à l'entrée du musée. Pour une visite confortable laissez les affaires dont vous n'avez pas besoin.



Sanitaires

Des toilettes sont disponibles au niveau - 1.



Accessibilité

Le musée est accessible aux poussettes et aux fauteuils roulants. Des ascenseurs sont à votre disposition tout au long du parcours.



Où goûter en dehors du musée ?

Plusieurs parcs et jardins sont présents autour du musée (Place des Vosges, Square Léopold Achille, Square George Cain...).

LE PARCOURS DES DROITS DE L'ENFANT

Le musée Carnavalet - Histoire de Paris vous invite à explorer un parcours dédié aux droits de l'enfant. En suivant les pages de ce livret vous allez découvrir **9 œuvres** du musée accompagnées de **jeux** pour réfléchir sur **vos droits fondamentaux**.



Où aller avec ce livret ?

Un plan sur la page 7 vous indique le parcours à suivre en partant de l'accueil. Des flèches vous indiquent le sens de la marche.



Le départ du parcours

Une bulle orange « ICI » indique le départ du parcours au premier étage.

9 œuvres

Chaque œuvre est indiquée sur le plan par une bulle. Chacune a une couleur spécifique qui correspond à un mini jeu du livret.



Repères dans les pages

Pour vous repérer, les bulles en haut de chaque page vous indiquent l'étage, la section chronologique et la salle où se trouve l'œuvre correspondant à l'activité proposée.

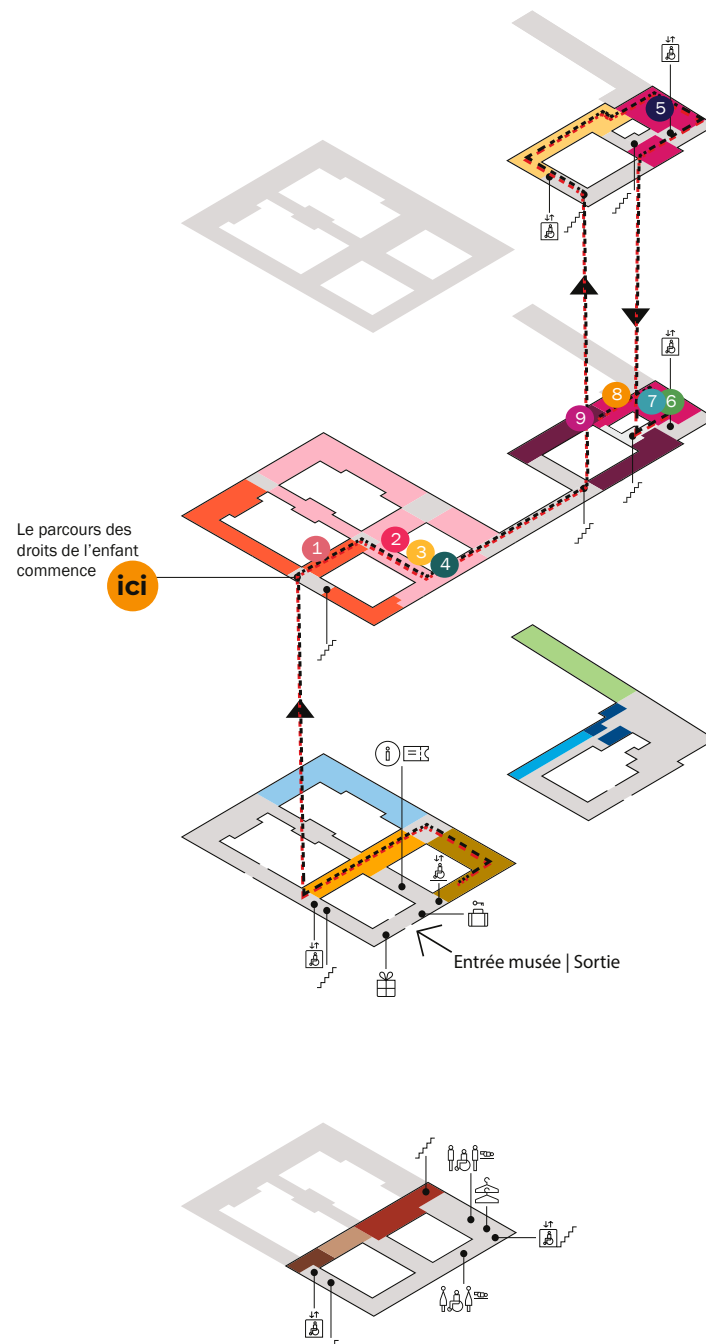
1^{er} étage -
etc.

2

1

0

-1



d'être protégé contre les violences

Regarder



**Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charité,
par Frère André, début du 18^e siècle**

Avez-vous remarqué les nourrissons représentés dans ce tableau ? Il s'agit d'enfants abandonnés qui ont été recueillis par l'œuvre des enfants trouvés, fondée par Monsieur Vincent, au centre du tableau. C'est sous son impulsion que sont fondés les foyers pour enfants abandonnés.

Jouer



1

Retrouvez
les mots
suivants

FOYER

ACCUEIL

ORPHELIN

PROTECTION

VIOLENCE

ÉDUCATION

SOIN

A	O	R	P	H	E	L	I	N	A
Z	S	R	D	V	D	W	S	V	U
B	S	F	G	A	U	P	B	I	F
P	R	O	T	E	C	T	I	O	N
H	J	O	I	A	A	Z	X	L	M
S	K	Q	L	N	T	A	U	E	R
X	T	J	U	T	I	G	I	N	P
F	O	Y	E	R	O	U	B	C	I
U	L	F	V	N	N	E	A	E	U
O	A	C	C	U	E	I	L	K	P

Droits de l'enfant



**Le droit d'être protégé contre toutes les formes
de violences, c'est quoi ?**

Tous les enfants ont le droit d'être protégés contre les violences. Une violence peut être physique (ce qui fait mal au corps), psychologique (ce qui fait mal au cœur et à la tête) ou sexuelle (ce qui touche les parties intimes). Certains enfants, parce qu'ils n'ont plus leurs parents ou qu'ils sont maltraités par ces derniers, sont accueillis dans des familles d'accueil ou dans des foyers. D'autres adultes prennent alors soin d'eux pour qu'ils s'épanouissent et grandissent comme les autres enfants.

Le droit de vivre en famille

1^{er} étage - 18^e siècle
salle n°1.22

Regarder



Mère regardant ses enfants jouer,
par Pierre-Louis Dumesnil, vers 1750

Ce tableau représente une scène intime de vie familiale au 18^e siècle. Une mère, assise et souriante, observe ses trois enfants. L'un joue, un autre est déguisé, la troisième, à droite, porte une perruque. **Pouvez-vous imaginer ce qu'ils se disent ?**



2

À partir du décor du tableau,
dessinez votre famille au sein
de ce cadre.

Jouer



Droits de l'enfant



Le droit de vivre en famille, c'est quoi ?

La famille est l'endroit où les enfants doivent se sentir en sécurité, reconnus et aimés. Vous avez le droit de vivre avec vos parents, vos frères et vos sœurs, de garder contact avec eux, même si vos parents sont séparés. Si vous êtes élevé par des personnes qui ne sont pas de votre famille, elles doivent veiller tout autant à votre développement et à votre épanouissement.

Le droit d'avoir une vie privée

1^{er} étage - 18^e siècle
salle n°1.22

Regarder



Une chambre où une servante habille des enfants,
par Pierre-Louis Dumesnil, vers 1750

Ce tableau nous montre une nourrice qui s'occupe de trois enfants. Observez la scène, un enfant joue sur un lit, un autre se fait habiller, le troisième, sur la gauche, nous regarde... **Décrivez quel sentiment vous inspire cette scène et expliquez pourquoi.**

Jouer



3

Si cette cabane était votre refuge, rien que pour
vous, quels objets voudriez-vous y retrouver ?
Entourez les objets de votre choix.



Droits de l'enfant



Le droit d'avoir une vie privée, c'est quoi ?

Comme les adultes, les enfants ont le droit d'avoir une vie privée, un jardin secret et ne sont pas obligés de tout raconter. Attention, si vous avez un secret qui vous fait mal au cœur ou au corps, vous devez tout de suite en parler à un adulte.

Les enfants ont le droit à une intimité, même au sein de leur famille, et celle-ci doit être respectée par les adultes. Vos parents doivent veiller à ce que les informations qui vous concernent (nom, prénom, adresse...) ainsi que votre image soient protégées notamment dans les médias et sur internet. Ils doivent aussi vous consulter avant de poster une photo de vous sur les réseaux sociaux.

Le droit d'avoir des loisirs

1^{er} étage - 18^e siècle
salle n°1.18

Regarder



Le Carnaval des rues de Paris, par Etienne Jeaurat, 1757

À Paris au 18^e siècle, le Carnaval est un moment de fête populaire. On danse, on joue de la musique et on peut même se déguiser. Tout le monde peut participer. **Observez les participants rassemblés dans cette scène, combien d'enfants repérez-vous dans le tableau ?**

Jouer



4 Lequel des éléments ci-dessous ne se trouve pas dans le tableau ?



Droits de l'enfant



Le droit aux loisirs, c'est quoi ?

Pour bien grandir, vous avez besoin de temps libre pour jouer, faire du sport, imaginer, créer et... vous reposer. Ce droit vous permet de vous divertir, de prendre confiance en vous, de développer votre créativité et d'apprendre à vivre ensemble.

Le droit d'être protégé en temps de guerre

2^e étage
19^e siècle
salle n°2.58

Regarder



La Révolution de 1830, agrandissement d'une estampe de la Manufacture Deguette & Magnier, Paris

Cette scène représente la révolution de 1830. En juillet, les Parisiennes et les Parisiens se soulèvent contre le roi Charles 10. **Avez-vous remarqué l'enfant qui se trouve sur les barricades ?** À cette période les enfants pouvaient se retrouver impliqués dans les batailles, comme le personnage de Gavroche, dans *Les Misérables*, de Victor Hugo.

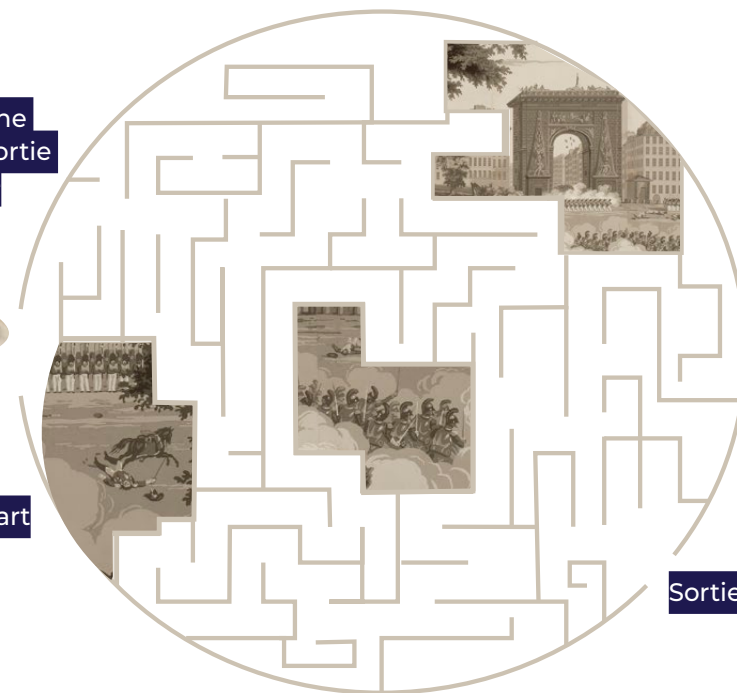
Jouer



5 Aidez Gavroche à trouver la sortie du labyrinthe



Départ



Sortie

Droits de l'enfant



Le droit d'être protégé en temps de guerre, c'est quoi ?

En cas de guerre la vie des enfants doit être protégée en priorité. Les enfants doivent tout de suite être éloignés des zones de combat. Les enfants ne doivent pas être séparés de leurs parents. Un enfant ne doit jamais être recruté comme enfant-soldat ou impliqué dans les combats.

Regarder



Cantine municipale pendant le siège de Paris, par Henri Pille, vers 1870

En 1870, la France est en guerre avec l'Allemagne, la ville de Paris est assiégée. L'accès aux biens de première nécessité est difficile. Pour obtenir un repas, les Parisiennes et les Parisiens font la queue, avec leurs enfants, à la cantine municipale. **Avez-vous remarqué les enfants au premier plan ? Ils tiennent dans les mains des pichets qu'ils vont remplir avec de l'eau potable.**

Jouer



6

Identifiez les paires d'objets et entourez-les. Les objets que vous aurez trouvés représentent les objets indispensables pour bien grandir.



Droits de l'enfant



Le droit d'être en bonne santé, c'est quoi ?

Les adultes et les pays doivent tout mettre en œuvre pour que vous soyez en bonne santé. Vous devez pouvoir manger à votre faim, de manière équilibrée, et avoir de l'eau potable. Vous devez aussi bénéficier de la vaccination et de soins médicaux lorsque vous en avez besoin. Enfin, vous avez le droit de grandir dans un environnement sain et adapté à vos besoins.

Regarder



Cours de dessin dans une école communale de jeunes filles, par Marie Adrien Lavieille, vers 1885

Dans ce tableau, une classe de filles suit un cours de dessin. En 1882, l'école est devenue obligatoire pour toutes et tous grâce aux lois Jules Ferry. L'apprentissage du dessin et de la musique fait partie des enseignements considérés comme indispensables à la formation intellectuelle des enfants.

Le saviez-vous ?

Bien que la situation se soit améliorée depuis 1882, le droit à l'éducation n'est malheureusement pas encore respecté pour tous les enfants. Plus de 250 millions d'enfants sont encore privés d'école dans le monde.

Source : Unesco, 2023

Jouer



7

Regardez dans le tableau ce que les jeunes filles dessinent et trouvez l'intrus :



Droits de l'enfant



Le droit à l'éducation, c'est quoi ?

À l'école ou à la maison, l'éducation vous permet d'apprendre, de développer votre personnalité, ainsi que vos capacités physiques et intellectuelles. Elle vous permet de choisir le métier qui vous plaît. En tant qu'enfant, vous avez le droit à l'éducation, quels que soient votre sexe, votre couleur de peau, votre religion, le pays d'où vous venez...

de vivre dans la société avec un handicap

1^{er} étage - 20^e siècle
salle n°1.57

Regarder



Lit ayant appartenu à Marcel Proust, 1880

Marcel Proust est un écrivain célèbre. Tout au long de sa vie, il souffre d'asthme, une maladie respiratoire chronique, qui peut aujourd'hui être reconnue comme un handicap. À cause de sa maladie, il passe beaucoup de temps dans sa chambre. Il a écrit dans son lit les sept volumes de son célèbre roman *À la recherche du temps perdu*.

Et vous, quel est l'endroit où vous vous sentez bien ?

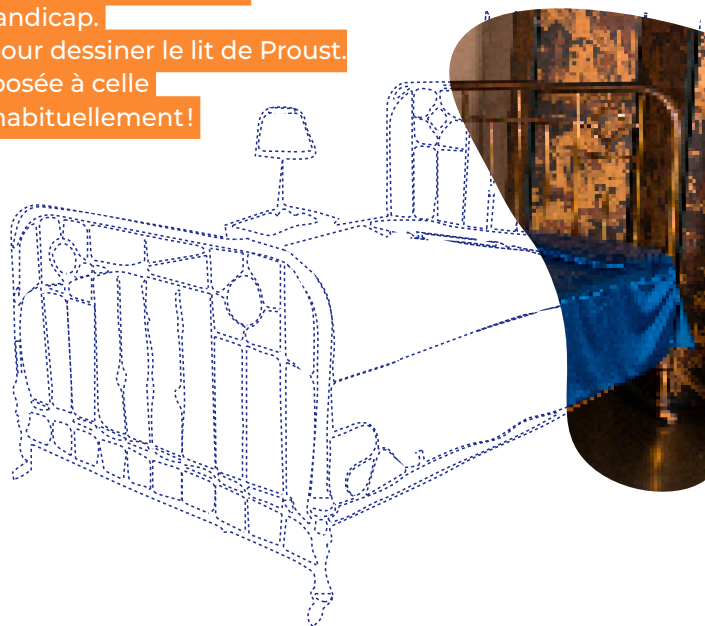
8

Des actions simples peuvent se révéler difficiles avec un handicap.

Suivez le pointillé pour dessiner le lit de Proust.

Utilisez la main opposée à celle que vous préférez habituellement !

Jouer



Droits de l'enfant



Le droit pour l'enfant en situation de handicap de vivre avec et comme les autres, c'est quoi ?

Un handicap est une différence, physique et psychologique, qui rend certaines actions plus difficiles. Un handicap n'est pas toujours visible de l'extérieur. Les enfants avec un handicap ont le droit de vivre avec et comme les autres enfants. Ils ont le droit d'être protégés et aidés, mais aussi de participer pleinement à la société et aux décisions qui les concernent.

d'être protégé contre les exploitations

1^{er} étage - 20^e siècle
salle n°1.58

Regarder



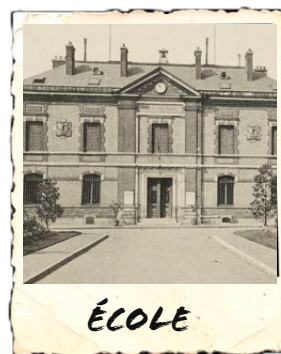
Photographie de chiffonniers, par Eugene Atget, 1913

Les chiffonniers vivent principalement de la revente de vieux objets et chiffons ramassés dans les rues de Paris. Observez les personnes rassemblées au centre de la photo : les adultes et les enfants participent ensemble à cette activité.

Aidez l'enfant à trouver le chemin de l'école.

9

Jouer



Droits de l'enfant



Le droit d'être protégé contre l'exploitation, c'est quoi ?

Aucun adulte n'a le droit de profiter d'un enfant pour gagner de l'argent. Les pays et les adultes doivent empêcher le travail des enfants mais aussi les protéger de l'exploitation sexuelle et du mariage forcé.

Encore quelques questions pour devenir un expert des droits de l'enfant et aider les enfants des tableaux à se retrouver :

Encore quelques questions pour devenir un expert des droits de l'enfant et aider les enfants des tableaux à se retrouver :

[illegible]

**Selon vous, qui a le droit
d'être violent avec les enfants:**

- a. Les parents
- b. Les frères et sœurs
- c. Personne, jamais

**Tous les enfants ont le droit de vivre en famille.
Il existe plusieurs formes de famille.**

Entourez les bonnes réponses:

- a. Une maman, un papa et deux enfants
- b. Deux mamans et un enfant
- c. Un papa, une belle-maman et trois enfants

Comme les adultes, les enfants ont le droit d'avoir une vie privée, un jardin secret et ne sont pas obligés de tout raconter. Mais attention, de quel secret faut-il absolument parler ?

- a. Un secret qui fait mal au corps ou au cœur
- b. Un cadeau
- c. Une surprise



Savez-vous à quoi sert le numéro 119 ?

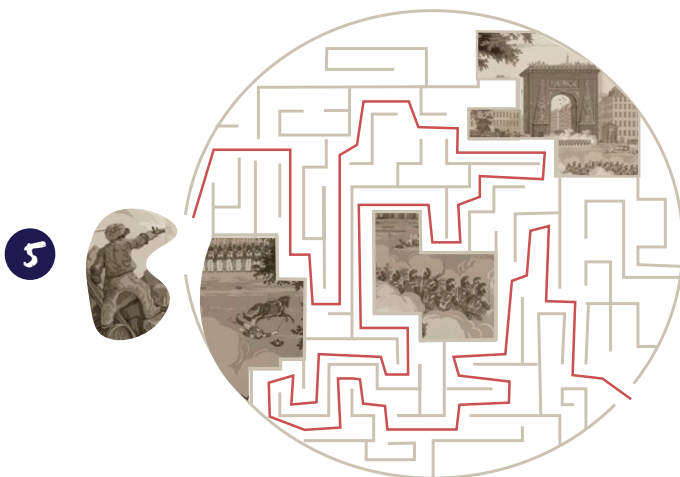
- a. À contacter la reine des neiges
- b. À demander de l'aide quand on est un enfant qui subit des violences
- c. À signaler quand un enfant est en danger autour de soi

LES SOLUTIONS DES JEUX

Réponses aux jeux des pages précédentes:

A	O	R	P	H	E	L	I	N	A
Z	S	R	D	V	D	W	S	V	U
B	S	F	G	A	U	P	B	I	F
P	R	O	T	E	C	T	I	O	N
H	J	O	I	A	A	Z	X	L	M
S	K	Q	L	N	T	A	U	E	R
X	T	J	U	T	I	G	I	N	P
F	O	Y	E	R	O	U	B	C	I
U	L	F	V	N	N	E	A	E	U
O	A	C	C	U	E	I	L	K	P

4 Réponse h



Réponses aux jeux des pages précédentes:



7 Réponse b

9 Réponse C

Réponses aux questions du jeu de l'oie:

Jaune : c.

Les enfants ont le droit d'être protégés contre les violences.
Personne n'a le droit de les frapper, ni d'autres enfants, ni les adultes.
En 2019, une loi contre les violences éducatives, parfois appelée
« loi anti-fessée » a été votée pour interdire toutes formes de violences faites
aux enfants.

Orange : a. b. c.

Et oui, et il en existe encore bien d'autres! Peu importe sa composition, l'important dans une famille c'est qu'un ou des adultes apportent de l'amour à leurs enfants et les aident à bien grandir.

Bleu : a.

On appelle ça un Secret Poison. Quand quelque chose vous rend triste ou vous fait mal, il faut toujours le raconter à un adulte en qui vous avez confiance.

Rose : b. c.

Les deux! Le numéro 119 est le numéro de l'enfance en danger. Il est accessible 7 jours sur 7 et 24 h sur 24. Que vous soyez victime ou témoin, si vous avez un doute ou besoin d'un conseil, appelez!

Ce livret a été réalisé par les équipes du Musée Carnavalet - Histoire de Paris, de la Mission Droits de l'enfant et de la Mission Communication de la Direction des Solidarités – Ville de Paris, avec le concours des Cabinets de Dominique Versini, adjointe à la Maire de Paris chargée des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance et de Carine Rolland, adjointe à la Maire de Paris chargée de la culture et de la ville du quart d'heure.

Illustrations et maquette : Fiona de Ubeda, Clément Furiel, Lamine Diéne
Impression : Groupe Chaumeil - Imprimeur Champagnac

Direction des Solidarités - Novembre 2024 - Ville de Paris

e-Enfance
3018
par tchat sur
3018.fr

Si tu es victime
de harcèlement

Allô enfance
en danger

Si tu te sens
en danger

119

par tchat sur
allo119.gouv.fr

MISSION DROITS DE L'ENFANT

Et savez-vous qu'à Paris, il existe
une Mission Droits de l'Enfant qui se rend
dans tous les lieux qui accueillent des enfants
pour les sensibiliser à leurs droits?

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.paris.fr

